

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2949 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

OUAKKI L'Houssine

Date de naissance :

11/09

Adresse :

El FASR

Tél. :

Total des frais engagés

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Sihem IDRISI ABOULAHJOU
Spécialiste : Endocrinologie
Diabetologie - Nutrition - Obésité
49, Bd 2 Mars - Casablanca
Tél : 05 22 22 22 41 - 05 22 22 44 48
GSM : 06 15 53 74 27

Date de consultation :

22/03/2022

Nom et prénom du malade :

EL BEZZA ABBESSEK ALI SAADIA

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :

ALD ALC Pathologie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CaSa Le : 22/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :

M



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant l'exécution des Actes
22.03.23	ca		300,00 DH	Dr. SIHAM IDRIS ABOU LAHJOUL Spécialiste : Endocrinologie Diabétologie - Nutrition - Odontologie 49, Bd 2 Mars - Casablanca - Tél.: 05 22 22 41 05 22 22 44 48 GSM : 06 15 53 74 27 TÉLÉ : 091166876

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE SIDI BOU SAID	22.03.2023	1953,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

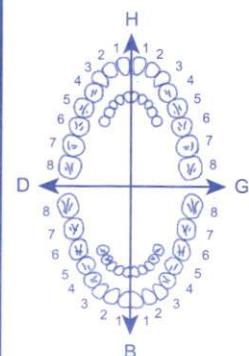
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

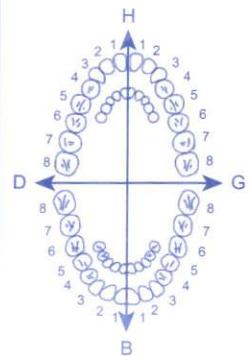
ODF PROTHÉSES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		
G		

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur SIHAM IDRISI ABOULAHJOU

Spécialiste en Endocrinologie, Diabétologie et Maladies Métaboliques

Diplômé de Paris:

Diplôme de Formation Médicale Spécialisée Endocrinologie et Métabolisme

Diplôme de Thyroïdologie

Diplôme de Nutrition et Diététique

Capacité de traitement par pompe à insuline, Insulinothérapie fonctionnelle

Diabète - Cholestérol - Hypertension artérielle - Hyper et hypocalcémie

Hormones - troubles et retard de croissance et de puberté

Thyroïde - Goître - Hypophyse - Surrénales

Trouble du cycle menstruel - Stérilité du couple

Obésité - Régimes personnalisés - Maigreur

Prise en charge nutritionnelle après chirurgie bariatrique

Conseils diététiques : femme enceinte, sujet âgé, sportif

الدكتورة سهام الإدريسي أبو الحجول

اختصاصية في علم الغدد، وداء السكري

وأمراض الأيض

حاصلة من كلية الطب بباريس على :

دبلوم التخصص الطبي في علم الغدد وأمراض الأيض

دبلوم في علم الغدة الدرقية

دبلوم في علم التغذية

قدرة المعالجة بواسطة مضخة الأنسولين

داء السكري - الكوليستيول - إرتفاع ضغط الدم - فرط ونقص

الكالسيوم في الدم - الهرمونات - إضطرابات وتأخر النمو والبلوغ

الغدة الدرقية - النخامية - الكظرية

إضطرابات الغضق - القزم عند الزوجين

السمنة - الحبمة - التحادة

المشورة الغذائية: للنساء الحوامل لكتاب الماء والباقين

22 mars 2023

Mme EL BEZZAZ SEMLALI LALLA SAADIA

78,70 DIAMICRON 60

1/2 cp le matin à avant le repas, 3 mois

19,10 X 2 STAGID 700 MG

1 - 1 - 1 après les repas, 3 mois

24,40 X 2 LEVOTHYROX 100

1 cp / jour du lundi au samedi

1/2 cp / jour, le Dimanche le matin. 30 min avant le repas, 3 mois

89,70 D3NORM 200

5-gouttes / jour pdt 3 mois

129,00 MAGMINE

1 cp / jour le soir au coucher, 3 mois

255,82 X 2 OMEGA COEUR

1 capsule / jour, 3 mois

98,40 X 9 FOSAVANCE 70 X 5600 MG

1 cp / semaine, 3 Mois

Dr. SIHAM IDRISI ABOULAHJOU
Spécialiste: Endocrinologie - Obésité
Diabétologie - Nutrition - Osteoporose
49, Bd 2 Mars 22 22 41 05 22 22 44 48
CSM : 06 15 53 74 21

PHARMACIE LA PALMERIAE
Mme S. ABOULAHJOU
Rue Ennabi 2000 23 Mars 2
El Qods Sidi Benmeussi Casablanca
Tél.: 05 22 73 59 93

1953,20

49, Avenue 2 Mars (angle Victor Hugo)- Immeuble les Roseaux- 2ème étage, N°8 (près du Lycée Mohammed V) - Casablanca

شارع 2 مارس زاوية فيكتور هوغو - الطابق 2 رقم 8 (قرب ثانوية محمد الخامس) - البيضاء 49

E-mail : dr.sihamidrissi@gmail.com

Tél. : (+212) 5 222 222 41 - GSM : (+212) 6 15 53 74 27 - Fax : (+212) 5 22 22 44 48 - ICE: 001697508000075

Complément alimentaire
n'est pas un médicament.
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
ONSSA N° : ES.6.31.16

P.P.C : 98 Dh
Numéro de lot :
A consommer de préférence avant fin :

A consommer de préférence avant fin :
Numéro de lot :
P.P.C : 98 Dh
ONSSA N° : ES.6.31.16
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
Complément alimentaire
n'est pas un médicament.

A consommer de préférence avant fin :
Numéro de lot :
P.P.C : 98 Dh
ONSSA N° : ES.6.31.16
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
Complément alimentaire
n'est pas un médicament.

A consommer de préférence avant fin :
Numéro de lot :
P.P.C : 98 Dh
ONSSA N° : ES.6.31.16
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
Complément alimentaire
n'est pas un médicament.

78,70

24449

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

6 118001 102020
Levothyrox® 100 µg.
Comprimés sécables B/30
PPV: 24,40 DH

MBA2 0425
LOT PER
Prix 129.00

Lot:
A consommer
avant le:
08/2025
PPC : 89,50 DH

LOT 223260
EXP 09 2025
PPV 107.60

LOT 222869
EXP 08 2025
PPV 107.60

Complément alimentaire,
n'est pas un médicament.
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
ONSSA N° : ES.6.31.16

P.P.C : 98 Dh
Numéro de lot :
A consommer de préférence avant fin :

Complément alimentaire,
n'est pas un médicament.
N° C.E : DA20191711660DMP/20UCA/MAv2
ONSSA N° : ES.6.31.16

P.P.C : 98 Dh
Numéro de lot :
A consommer de préférence avant fin :

3 477280 000032
LE TRI
+ FACILE
ÉTUI BLISTER BAC DE TRI
Poids net / Net weight 44 g
Complément / Food supplement
N'est pas un médicament.
conformément à
Code ACL: 3401571434121 N° enregistrement Maroc : DA20149907010DMP/21/RQv2
LOT42 PROD 10/2022 EXP 10/2025
A consommer de préférence avant fin : Best before

3 477280 000032
LE TRI
+ FACILE
ÉTUI BLISTER BAC DE TRI
Poids net / Net weight 44 g
Complément alimentaire - Food supplement
N'est pas un médicament.
conformément à la réglementation.
Code ACL: 3401571434121 N° enregistrement Maroc : DA20149907010DMP/21/RQv2
LOT42 PROD 10/2022 EXP 10/2025